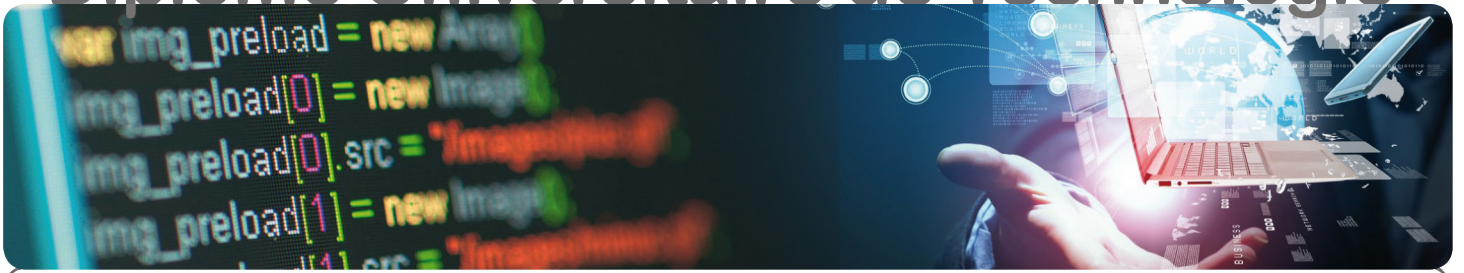


Diplôme Universitaire de Technologie



Informatique

Le DUT Informatique forme des techniciens supérieurs capables de participer à la conception, la réalisation et la mise en oeuvre de systèmes informatiques. La formation permet d'acquérir des connaissances sur le plan technologique, l'environnement socio-économique des métiers de l'informatique, de posséder une bonne culture générale et de se montrer apte à la communication.

Quels types de formation ?

Formation initiale

Formation en alternance (en 2^e année)

Formation continue

Comment s'organisent les études ?

La formation est proposée en formation initiale mais aussi dans le cadre de l'apprentissage (en deuxième année) et en année spéciale en un an.

Les métiers de l'informatique sont multiples et en perpétuel mouvement. L'enseignement évolue donc en fonction des progrès technologiques et des exigences du monde professionnel, associant les ressources de l'Université à celles du milieu professionnel.

Les cours magistraux sont complétés par de nombreux travaux pratiques et par des projets à réaliser, individuellement ou en petits groupes. Le volume horaire hebdomadaire se situe entre 30 et 35 heures.

Les étudiants sont évalués par le contrôle continu des connaissances, la rédaction et la soutenance d'un rapport de stage en entreprise et la conduite de projets tutorés. L'assiduité à l'ensemble des enseignements est donc obligatoire.

Objectifs

Former des étudiant-e-s maîtrisant non seulement le codage et les savoir-faire professionnels, mais aussi les techniques de communication indispensables pour répondre aux exigences du monde du travail.

Compétences visées

Le DUT Informatique est très bien accueilli sur le marché du travail car la formation permet aux étudiant-e-s d'acquérir des techniques de :

- Conception et de développement de logiciels
- Mise en oeuvre de systèmes informatiques
- Mise en place de réseaux
- Assistance technique et de formation correspondant aux besoins des utilisateurs.

Après le DUT

Insertion professionnelle

Après le DUT, les étudiant-e-s peuvent accéder aux différents postes dans le domaine de l'informatique :

- Assistant ingénieur
- Analyste-programmeur
- Développeur de logiciels
- Administrateur de systèmes et de réseaux
- Concepteur de sites internet
- Formateur
- Responsable d'applications

Poursuites d'études

- Licences professionnelles Métiers de l'Informatique
- Licences puis masters en informatique, parcours MIAGE, etc.
- Écoles d'ingénieurs (ENSIMAG, UTC, POLYTECH, EIDD, SupGaliée, ISTY...).
- Poursuite d'études à l'étranger (DUETI)



Comment nous rejoindre ?

Recrutement sur dossier des bacheliers principalement issus des filières générales et technologiques (S, STI2D, ES, STMG...). Un bon niveau de mathématiques et d'expression écrite et orale est demandé.

Une démarche unique pour se porter candidat (de janvier à mars) : www.parcoursup.fr

Sur www.parcoursup.fr, en plus du dossier scolaire, vous trouverez une fiche de renseignements complémentaires à remplir avec soin ; l'IUT de Paris étant un établissement sélectif.

Spécificités pour la Formation Continue

- Salariés en CDI / CDD, intérimaires, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études...
- En l'absence de diplôme requis pour l'accès à la formation, il est possible de passer par la procédure de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) : dossier à télécharger sur le site de l'IUT et à remettre à l'appui du dossier de candidature.
- Coût du cycle de formation continue : 8 990,00€*
- La prise en charge du coût de la formation peut être assurée dans le cadre des dispositifs de Formation Professionnelle en vigueur. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent : DRH, OPCO, Pôle Emploi...

Droits d'inscription universitaire :

Obligatoires, ils sont fixés chaque année par arrêté à paraître en juillet.

CVEC :

Pour plus d'informations :
<https://tinyurl.com/ycwwoa9s>

Comment nous contacter ?

**Obtenir les informations pédagogiques :
Département Informatique :**

- **01 76 53 47 65**
- **secretariat-info@iut.parisdescartes.fr**

**Obtenir un devis et remplir le dossier de
financement :**

**Service Formation Continue
et Alternance :**

- **01 76 53 49 82**
- **nadia.desir@u-paris.fr**

IUT de Paris

**143, avenue de Versailles
75016 Paris**

Tél : 01 76 53 47 00

www.iut.parisdescartes.fr

M Exelmans, Mirabeau, Eglise d'Auteuil,
Chardon Lagache

BUS 22, 62, 72, PC1

REER Ligne C station Pont du Garigliano

T T3 station Pont du Garigliano

Le contenu pédagogique*

Le programme se décline sur deux années.

► Compétences en informatique

- Algorithmique - Programmation - Langages
- Architecture matérielle - Systèmes d'exploitation - Réseau
- Web - Internet - Mobilité
- Système de gestion de bases de données
- Analyse, conception et développement d'applications

► Compétences générales

- Mathématiques
- Économie - Droit
- Gestion des organisations
- Expression - Communication
- Anglais

► Projet personnel et professionnel

Le Projet Personnel et Professionnel aide l'étudiant à mener une réflexion sur son projet après le DUT. Il doit l'amener

à mettre en adéquation ses souhaits professionnels, ses aspirations personnelles et ses capacités afin de concevoir un parcours de formation cohérent avec le ou les métiers choisis.

► Projets tutorés

Les projets tutorés sont réalisés par des groupes de deux à six étudiants. Ils sont effectués en collaboration avec des professionnels. Les étudiants travaillent en autonomie sur des projets qui doivent déboucher sur une réalisation concrète, suivie et évaluée par les enseignants.

► Stage

Le stage, d'une durée de 10 semaines minimum est organisé en deuxième année (à la fin du semestre 4). Il est possible d'effectuer le stage, voire même un semestre, à l'étranger.



Année spéciale Formation initiale – Formation continue

En année spéciale, la formation pour l'obtention du DUT Informatique dure 12 mois et comporte un stage obligatoire en entreprise.

L'année spéciale est proposée sous deux formats :

► **Formation initiale** : étudiants ayant validé une année d'études supérieures dans un domaine scientifique ainsi que les "reçus collés" en médecine ou pharmacie, justifiant d'un niveau en mathématiques suffisant, ou encore étudiants de classes préparatoires scientifiques ou ayant des profils équivalents.

► **Formation continue** : elle est destinée aux professionnels en reprise d'études. Elle se déroule de septembre à juin, comporte 28 semaines de cours et 9 semaines de stage.

Les candidatures sont retenues après examen des dossiers (et entretien individuel pour la formation continue). Les candidatures se font via la plateforme eCandidat : <https://appt.parisdescartes.fr/eCandidat3>.